



POLITIQUE FOURNISSEUR

TERMES ET CONDITIONS

1- En acceptant la commande, le Vendeur accepte les termes et conditions de la politique fournisseur de CVTech-IBC décrite dans le présent document.

2- Suite à la réception par le Vendeur de la commande envoyée par CVTech-IBC, le Vendeur doit, dans un délai de 24 heures, retourner la commande signée dans la case prévue, pour confirmer la réception de la commande. De plus, le Vendeur a un délai supplémentaire de 48 heures pour signaler une modification à la commande envoyée. À défaut d'un avis reçu par CVTech-IBC, la commande sera considérée acceptée telle quelle par le Vendeur.

3- Le numéro de la commande doit apparaître sur toutes les feuilles d'expédition, les colis et les factures.

4- Le Vendeur fournira les informations ou documents suivants à chacune de ses expéditions :

- Le numéro de la commande
- Le numéro de la pièce CVTech-IBC
- La quantité
- Le certificat de conformité pour les surfaces de traitement et pour les matières premières
- Le certificat d'origine ALENA pour les fournisseurs nord-américains
- La facture commerciale
- Les documents de douane
- Un bon de livraison sur chacun des contenants

5- Aucun changements ou modifications ne doivent être apportés aux spécifications, aux dessins, aux pièces, et aux outillages appartenant à CVTech-IBC sans l'autorisation écrite de CVTech-IBC.

6- Les termes de paiement de CVTech-IBC sont de payer les factures moyennant 2% d'escompte, 10 jours suivant la date de facturation ou 60 jours après la date de facturation.

7- À moins d'un requis spécifique demandé par CVTech-IBC, le Vendeur est responsable du bon conditionnement des pièces à livrer chez CVTech-IBC.

8- Le Vendeur doit expédier la commande aux dates et aux conditions spécifiées par CVTech-IBC, autrement CVTech-IBC se réserve le droit d'annuler ou de refuser la livraison de la marchandise et de la retourner aux frais du Vendeur.

9- CVTech-IBC se réserve le droit d'accepter ou de refuser, en tout ou en partie, les marchandises expédiées en vertu de la commande si la qualité n'est pas conforme aux requis. L'inspection sera finale quant à l'acceptation des dites marchandises.

10- Les marchandises refusées par le département d'inspection de CVTech-IBC seront retournées aux frais du Vendeur à moins d'une entente écrite stipulant le contraire.

11- Suite à la demande de CVTech-IBC pour le retour de pièces refusées au Vendeur, le Vendeur devra fournir son autorisation (autorisation écrite, numéro de retour de marchandise, ou autre).

- 12- À la réception des pièces rejetées, envoyées par CVTech-IBC au Vendeur, le Vendeur devra émettre un crédit dans un délai de 72 heures à CVTech-IBC pour les pièces retournées.
- 13- Lorsque le besoin des pièces par CVTech-IBC est urgent et qu'un tri des pièces peut être fait, le Vendeur se déplacera chez CVTech-IBC pour faire le tri. Si le Vendeur ne peut se déplacer, CVTech-IBC fera le tri et facturera le Vendeur au taux horaire de 45.00\$. Si CVTech-IBC doit utiliser des équipements pour remettre les pièces conformes, le taux horaire sera de 75.00\$
- 14- Tous les frais engendrés par un retard de livraison et/ou par une livraison non conforme qui entraînerait des arrêts de production, soit chez CVTech-IBC inc. ou soit chez un client de CVTech-IBC, seront facturées au Vendeur.
- 15- Le Vendeur est responsable des matières fournies par CVTech-IBC pour fin de sous-traitance. Toutes matières rejetées ou perdues par le Vendeur lui seront facturées.
- 16- CVTech-IBC se réserve le droit de refuser ou de retourner au frais du Vendeur les marchandises expédiées en trop.
- 17- Le prix des pièces payées par CVTech-IBC au Vendeur sera celui indiqué sur la commande. Toutes modifications du prix demandées par le Vendeur devra être justifiées et détaillées avant d'être acceptées par CVTech-IBC.
- 18- Le Vendeur s'engage, au moins une fois par année, à proposer à CVTech-IBC un programme de réduction de coûts pour les pièces commandées.
- 19- CVTech-IBC n'assume aucune responsabilité pour les marchandises, fournies en vertu de cette commande, qui pourraient être protégées par brevets, enregistrements de dessins ou autrement, à moins que ceux-ci soient la propriété de CVTech-IBC.
- 20- CVTech-IBC se réserve le droit de modifier en tout temps les dessins ou spécifications concernant les marchandises ou les services commandés. Toute modification dans le prix résultant de tels changements sera sujette à négociation entre les parties et n'entrera en vigueur que lors de la signature d'un document à cet effet.
- 21- Le Vendeur accepte sur demande de CVTech-IBC de suspendre toute expédition et livraison de ses marchandises et tout travail et opération en rapport avec la commande pour toute période exigée par CVTech-IBC.
- 22- En plus de ce qui est mentionné à l'article 7, si CVTech-IBC réduit ou annule à n'importe quel moment les quantités commandées, CVTech-IBC n'assumera aucune responsabilité ou obligation pour dommages ou pour la valeur des marchandises fabriquées, en excédant des quantités devant être livrées selon la commande, ou au-delà de la période ferme indiquée sur la commande s'il y a lieu. CVTech-IBC n'acceptera que des articles entièrement fabriqués.
- 23- Le Vendeur s'engage à aviser CVTech-IBC, par écrit, dans un délai de 24 heures du début des circonstances ou événements de force majeure, ou de toutes autres causes raisonnablement hors du contrôle du Vendeur qui pourraient retarder la livraison ou l'exécution de cette commande.
- 24- La commande ne peut être transférée ou cédée par le Vendeur sans le consentement écrit de CVTech-IBC.
- 25- La garantie du Vendeur s'entend pour une bonne réalisation des pièces en conformité aux plans, normes et règles de l'art, contre tout vice de matière et d'exécution.
- 26- CVTech-IBC se réserve le droit de faire toute inspection jugée appropriée chez le Vendeur sans préavis.

27- Le Vendeur connaît l'usage que fera CVTech-IBC inc. des marchandises livrées suivant les termes et conditions de la commande. Il garantit que les dites marchandises seront conformes à toutes spécifications, dessins ou, descriptions fournis ou acceptés par CVTech-IBC inc., et seront adéquates pour l'usage projeté, de qualité commerciale, de bons matériaux, bien oeuvrés et sans défaut. Le Vendeur indemniserà CVTech-IBC inc., ne le tiendra aucunement responsable et le défendra dans toute poursuite ou procédure en réclamation pour pertes, dommages à la propriété ou blessures à des personnes (incluant les frais pour enquête et les honoraires d'avocat encourus en rapport avec ces poursuites ou procédures) survenant de quelque façon que ce soit à la suite de l'utilisation des marchandises commandées.

28- Le Vendeur reconnaît que tous les moules, dessins, outils, patrons et autres équipements spéciaux développés ou achetés et utilisés dans la fabrication des marchandises, appartiennent de plein droit à CVTech-IBC inc. et leur remise peut en être exigée dès que la commande sera complétée ou annulée ou en tout temps sur demande à cet effet. Les prix d'outillages et/ou équipements spéciaux feront l'objet d'une soumission séparée.

29- Toute utilisation par le Vendeur du nom de CVTech-IBC, du nom de ses compagnies affiliées, du nom des marques de commerce de CVTech-IBC devra avoir été autorisé par écrit par CVTech-IBC.

30- Si un échantillon est exigé dans la commande, le Vendeur ne procédera pas à l'exécution de la commande avant l'acceptation de cet échantillon par CVTech-IBC.

31- Les présentes seront régies et interprétées selon les Lois de la Province de Québec. Il est expressément convenu que dans le cas où quelque clause enfreindrait quelque loi, ladite clause deviendrait nulle et sans effet, les autres dispositions demeurant valable et liant les parties comme si ladite clause n'avait pas été incluse aux présentes.

32- Rappel: Tout texte figurant sur un produit ou sur son emballage et toute documentation relative aux produits ou services doivent au moins avoir une version française. Le matériel de bureau, le matériel industriel, informatique ou autre, les services après-vente, l'étiquetage et l'emballage des produits, ainsi que tous les documents ayant trait aux produits et aux services nous sont fournis au moins en français.